

SECRETARIAT D'ÉTAT À L'ÉDUCATION NATIONALE
ET À LA JEUNESSE.

BULLETIN
ARCHÉOLOGIQUE

DU
COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET SCIENTIFIQUES

ANNÉES 1938-1939-1940



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

MDCCCXXXII

10 JANVIER 1939.

SÉANCE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD.

PRÉSIDENCE DE M. L'ABBÉ CHABOT.

La séance est ouverte à 4 heures.

Excusé : M. Lantier.

Le procès-verbal de la séance du 13 décembre 1938 est lu et adopté.

M. E. ALBERTINI prend la parole en ces termes :

« J'ai le regret d'annoncer à la Commission le décès de M. François Doumergue, correspondant honoraire du Ministère, directeur du Musée d'Oran, mort, le 23 décembre, à l'âge de 80 ans. M. Doumergue avait été longtemps professeur d'histoire naturelle au lycée d'Oran ; collaborateur actif, pour l'Oranie, de la carte géologique de l'Algérie, il avait été conduit à de beaux travaux personnels de paléontologie et de préhistoire, et la connaissance des industries lithiques de l'Algérie occidentale doit beaucoup à ses recherches. Ses courses sur le terrain et ses relations lui donnèrent aussi de nombreuses occasions de découvrir et recueillir des monuments d'époque romaine. Jusqu'à ces dernières années il fut un des dirigeants et des animateurs de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran. On se souviendra surtout des services qu'il a rendus comme directeur du Musée d'Oran, qui se trouvait, lorsqu'il en prit la charge, privé de local propre et dispersé dans des abris de fortune. M. Doumergue assumait la lourde tâche de l'installation des collections dans le musée

construit en 1930 et s'en acquitta avec une conscience et un dévouement que l'Académie des Inscriptions récompensa, en 1936, par la médaille Blanchet ; il venait d'achever, quand il est mort, la publication du catalogue. En sa personne, c'est un des plus anciens et des meilleurs travailleurs de l'Algérie qui disparaît.»

M. le PRÉSIDENT associe la Commission aux regrets que cause le décès de M. François Doumergue.

Des membres de la Commission sont chargés de rapports sur des ouvrages pour lesquels des souscriptions ont été demandées à M. le Ministre de l'Éducation nationale.

M. l'abbé CHABOT fait connaître que M. P. Rodary a adressé sept estampages d'inscriptions libyques de la région de Bône, dont il avait précédemment envoyé des copies. Ces estampages témoignent du soin avec lequel M. Rodary exécute ses relevés.

M. Louis POINSSOT a envoyé les trois notes suivantes :

« 1° *Sur une inscription de Sidi Ben Ghalouf.* — J'ai publié en 1927⁽¹⁾, d'après une copie de M. Larroque, un milliaire de la route de *Tacapae* à *Turris Tamalleni*, trouvé près du marabout de Sidi Ben Ghalouf. Voici, d'après les indications que m'a communiquées M. A. Hermann, ses mesures : haut. 0 m. 78, larg. 0 m. 37, épais. 0 m. 34. Cartel contenant le texte : haut. 0 m. 52, larg. 0 m. 30. Lettres 0 m. 03.

« 2° *Sur une inscription d'Henchir Ksour Zemda (Vicus Annaeus)*⁽²⁾. — Le cippe qui porte l'épithète de L. Cornelius Advena, publiée par le R. P. Lapeyre et M. A. Merlin⁽³⁾, a été découvert à Henchir

⁽¹⁾ *Bull. archéol. du Comité*, 1927, p. 241.

⁽²⁾ Henchir Ksour Zemda est situé à quelques centaines de mètres au Sud d'Henchir Zemda (*Mun. Aug. Senta*). Sur *Senta*, dont le *Vicus Annaeus* était « un écart », cf. E. Babelon, R. Cagnat, S. Reinach, *Atlas archéol. de la Tunisie*, 1/50.000°, feuille XLII (*Djebel Fkirine*), n° 9 ; J. Mesnage, *L'Afrique chr.*, p. 63 ; L. Poinssot dans *Tunisie, Atlas hist., géogr.*, p. 28 et 34.

⁽³⁾ *Bull. archéol. du Comité*, 1934-1935, p. 278. Le R. P. Lapeyre indique que le cippe « a été trouvé dans sa propriété par M. L. Meunier, colon à Dhomda ». Le lotissement auquel a été attribué le nom de Dhomda comprend Henchir Zemda et Henchir Ksour Zemda.

Ksour Zemda, à une quarantaine de mètres des deux bases dédiées par les *vicani vici Annaei* à Q. Geminius Sabinus⁽¹⁾. Comme ce dernier, L. Cornelius Advena était inscrit dans la tribu Arnensis et il en était de même du *magister vici* D. Annaeus Advena, éponyme de l'année au cours de laquelle fut gravée l'une des dédicaces à Sabinus. Peut-être, ainsi qu'il a été indiqué ailleurs⁽²⁾, les *cives romani* du *vicus Annaeus* étaient-ils rattachés à la *Colonia Julia Karthago*. On notera que D. Annaeus et L. Cornelius portent un même *cognomen*, qui est bien rarement employé⁽³⁾.

« 3° Sur la mosaïque de Sidi Yati (île de Djerba). — Au lieu dit Sidi Yati de la région de Midoun (île de Djerba), une portion de mosaïque avait été mise au jour au cours de travaux agricoles⁽⁴⁾. M. Stablo, contrôleur civil de Djerba, qui m'a signalé la découverte, a bien voulu se charger de faire dégager l'ensemble du pavement. Long de 17 mètres, large de 2 m. 50, il comporte un grand décor géométrique⁽⁵⁾ et, à son extrémité ouest, une inscription. Des circonférences y alternent avec des carrés, les premières tangentes aux angles des seconds; les intervalles qui existent entre les uns et les autres sont occupés par des rhombes. Ce ne sont pas toujours les mêmes motifs qui remplissent carrés et circonférences : à plusieurs reprises apparaît l'entrelacs constitué par deux maillons qui

(1) L. Poinssot et R. Lantier, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1923, p. 197 à 201; R. Cagnat et M. Besnier, *L'année épigraphique*, 1923, n° 28.

(2) L. Poinssot et R. Lantier, *op. cit.*, p. 201.

(3) Il se pourrait qu'en Afrique les seules inscriptions portant le nom *Advena* fussent celles d'Henchir Ksour Zemda; en tous cas, il ne figure aux tables ni du *C. I. L.*, VIII, ni de St. Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, I, ni de R. Cagnat et A. Merlin, *Inscr. lat. d'Afr.* — Même dans le reste du monde romain, *Advena* semble n'avoir été usité qu'exceptionnellement. Absent des *Inscr. lat. sel.* d'H. Dessau, il n'apparaît dans le tome III du *C. I. L.* qu'une fois sur un ex-voto des environs de *Virunum* (n° 11351 ad 6500). — V. de Vit (*Onomasticon*, I, p. 54) n'a retrouvé le nom *Advena, tum virile, tum muliebre*, que sur trois inscriptions. Les textes d'Henchir Ksour Zemda où deux personnages, ingénus de naissance, portent le nom *Advena* prouvent que celui-ci n'est pas nécessairement, comme l'indique V. de Vit (*loc. cit.*), *servile* ou *libertinum*.

(4) À *Meninx* avaient déjà été trouvées quelques mosaïques (P. Gauckler, *Inv. des mosaïques de la Gaule et de l'Afr.*, II, p. 4 à 7; cf. A. Merlin, *ibid.*, *suppl.*, p. 3), mais il ne semble pas que jusqu'à présent il en ait été découvert sur d'autres points de l'île.

(5) Le décor se détache en cubes jaunes, rouges et noirs sur fond blanc.

se croisent. Dans un grand cadre rectangulaire flanqué sur les petits côtés de demi-circonférences⁽¹⁾ se détachent sur fond blanc, en cubes noirs, deux grandes feuilles cordiformes, pourvues de vrilles qui sont rendues par des crosses accompagnées de groupes de traits⁽²⁾, et, entre ces *hederae* incontestablement prophylactiques⁽³⁾, une inscription sur deux lignes :

♡ CELSINVS CVM ♡
SVIS RENOBAT

«Lettres (en cubes de verre bleu, alors que les *hederae* sont en cubes noirs) : haut. 0 m. 08. — *Renobat* = *renovat*, sans doute pour *renovavit*.

«Une bonne partie de ce pavement que, grâce à l'obligeance de M. Stablo, j'ai pu voir encore en place, a été transportée à Houmt Soûq⁽⁴⁾.»

M. Louis POINSSOT a en outre transmis une note de M. le lieutenant Charbonneau *Sur les fouilles d'El-Hamadi, près de Zarzis* :

«A El-Hamadi, à cinq kilomètres Ouest-Sud-Ouest de *Zarzis*, des travaux entrepris pour la restauration de la séguia du puits artésien n° 3 ont amené la découverte de sépultures antiques. M. le capitaine Guyader, chef d'annexe des Affaires Indigènes, a bien voulu me charger de les fouiller.

«Une dalle en béton⁽⁵⁾, sur laquelle étaient inscrits sur deux lignes des caractères, fut d'abord dégagée; elle recouvrait une fosse

(1) C'est d'une façon analogue que dans une mosaïque d'El-Haouria (plaine de Sidi Nasseur Allah), le tableau représentant Niké entre Athéna et Poseidon est accompagné à droite et à gauche de grandes demi-circonférences : cf. L. Poinssot, *Rev. afr.*, 1935, p. 185 et fig. 1.

(2) Au sujet des vrilles attribuées au lierre auquel la nature les a refusées, L. Poinssot, *loc. cit.*, p. 186 à 188.

(3) Cf. à ce sujet A. Merlin et L. Poinssot, *Mon. Piot*, XXXIV, p. 158-159.

(4) Tout auprès de la mosaïque avait été trouvé un fût de colonne haut de deux mètres. Il est, comme les parties du pavement qui ont été enlevées, déposé au Contrôle civil.

(5) Ce béton étant très friable, la dalle, lorsqu'elle a été exposée à l'air, s'est émiettée. Il n'en subsiste qu'un fragment infime correspondant à partie du 3^e caractère et au 4^e caractère de la ligne 2 du texte inscrit sur la dalle.